

COMMUNE DE SAINT-CLAIR

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04 JUILLET 2017

L'an deux mil dix-sept et le quatre du mois de juillet à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, convoqué le 29 juin 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur René SABATIER, Maire.

Etaient présents :

Mesdames BERNE Valérie – CANO Chrystelle – CHAPUIS Claude – CHOL Marie-Claire – PRIMET Michelle – TEYSSIER Françoise – VALLA-BEGOT Chrystel

Messieurs CELETTE Robert – GIRARD Roland – GRENIER Joël – LARGERON Joseph – ROUX Jean-François
SABATIER René – SPEISSMANN Jean-Paul

Absent excusé : SAUVAYRE Georges

Pouvoir : Georges SAUVAYRE donne pouvoir à Joël GRENIER

Secrétaire de séance : Chrystel VALLA-BEGOT

Monsieur le Maire demande si des observations particulières sont à formuler sur le procès verbal de la séance précédente, dont un exemplaire a été transmis comme habituellement à tous les membres du conseil municipal. Aucune remarque n'étant soulevée, le procès-verbal du Conseil Municipal du 06 juin 2017 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande de rajouter un point à l'ordre « Demande subvention auprès du SDE 07 pour le remplacement du portail du local communal. A l'unanimité, le conseil municipal accepte ce nouveau point.

17 RENOUVELLEMENT LIGNE DE CREDIT

Monsieur GRENIER Joël, adjoint aux finances, explique que la ligne de crédit arrive à échéance le 17 août 2017.

Il est proposé de demander son renouvellement auprès du Crédit Agricole Centre Est pour un montant de 150 000 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le renouvellement de la ligne de crédit auprès du Crédit Agricole.

27 RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite au décret n°2017-1108 du 27 juin 2017, les communes peuvent demander une dérogation concernant l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

Vu le compte rendu du conseil d'école extraordinaire du mardi 04 juillet à 18h00, de l'école publique intercommunale St-Clair / Savas « *les Géraniums* », demandant le retour à la semaine de 4 jours, et après avoir pris connaissance du résultat du questionnaire renseigné par les parents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, demande le retour de la semaine à 4 jours à l'école publique intercommunale St-Clair / Savas « *les Géraniums* » à compter de la rentrée scolaire 2017/2018.

Et propose les horaires suivants :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
8h30 / 11h30 13h30 / 16h30			

37 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU SDE 07 POUR LE PORTAIL DU LOCAL COMMUNAL

Monsieur le Maire rappelle que suite à la tentative d'effraction au local communal, le portail a subi des détériorations. Il est proposé de le changer par un équipement plus performant en terme d'isolation. Des devis ont été demandés.

Monsieur le Maire propose de demander une subvention auprès du SDE 07 pour nous aider à prendre en charge le changement des portails du local technique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite une demande de subvention auprès du SDE 07 dans le cadre des aides relatives aux certificats d'énergie.

37 QUESTIONS DIVERSES

Alignement et rectifications cadastrales route de Combes

La commune poursuit la régularisation des documents cadastraux. La traversée de Gourdan vient d'être achevée. Cette année un tronçon de la route de Combes a fait l'objet d'un levé topographique confié au Cabinet Julien et associés. Les propriétaires concernés sont invités à fournir leurs titres de propriété afin d'établir les actes administratifs.

Sentier botanique

Certains panneaux du sentier botanique ont été arrachés. Une plainte a été déposée.

Salle motricité de l'école

La peinture doit être refaite, des devis vont être demandés pour la réfection de la salle de motricité.

Carrefour du golf

La commune a entrepris la liaison piétonne et cyclable entre les aires d'arrêts de car et le lotissement le Swing. Un chevron sera installé par les services du Département, pour renforcer la perception du virage en venant du Vidalon.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au lundi 04 septembre 2017 à 18 heures 30.

La séance est levée à 21 heures.